

Bull. Soc. belge de Géologie	T. 89	fasc. 2	pp. 63-65	Bruxelles 1980
Bull. Belg. Ver.voor Geologie	V. 89	deel 2	blz.63-65	Brussel 1980

## LE MARBRE

par Paul DUMON.

Le mot est dérivé du latin *marmor* provenant lui-même du grec *marmaros* qui dans Homère a le sens général de pierre. Certains voudraient en trouver l'origine dans le sanscrit *marmaru*, de *marā* = terre, argile et de *maru* = désert, montagne; d'autres le font dériver du grec *marmaridō* = je brille. Ceci est sans importance pratique.

Les marbres furent travaillés par les égyptiens, les grecs, etc.. Mais les marbres des romains présentent plus d'intérêt pour nous grâce surtout à la nomenclature de Pline.

Les romains appelaient marbre tout ce qu'ils pouvaient polir, avec les moyens de leur époque, pour servir à la décoration. C'est ainsi qu'ils rangeaient dans les marbres certaines roches granitiques.

Dans le commerce des matériaux de construction, depuis l'époque romaine, je ne suis pas assez qualifié pour parler avec détails de toutes les variations de signification qui furent données au mot marbre. Je passerai de suite aux quelques derniers siècles.

C'est surtout à la Renaissance que l'emploi du marbre a connu un succès nouveau. A ce moment, on faisait une distinction entre les marbres antiques et les marbres modernes. Les marbres antiques étaient ceux que l'on pouvait piller dans les édifices romains et employer à nouveau. Les marbres modernes étaient ceux dont l'exploitation était en cours, même s'ils provenaient de gisements, voire de carrières qui avaient fourni les marbres antiques. Et, dans de nombreuses publications d'il y a plus de deux siècles, on exprime l'idée que, dans les carrières anciennes, le marbre se reforme et qu'il y aura sans doute moyen de l'exploiter plus tard.

Nous savons à présent que tous les marbres anciens sont, ou ont été réexploités sans qu'il y ait eu l'obligation d'attendre les millions d'années nécessaires à leur reformation. Mais cette idée de formation à la vie longue et j'ai eu l'occasion d'entendre de doctes industriels de Bourgogne, appeler les couches supérieures des carrières de Comblanchien (couches altérées) des roches en "formation" !

Revenons à des données plus précises. A partir du moment où le marbre moderne pouvait être l'équivalent du marbre ancien (voir meilleur même), dans le commerce des matériaux, on a classé les roches très dures, granites et autres roches riches en silice (sauf les roches serpentineuses) dans les granits (j'écris le mot comme l'écrivent les industriels granitiers).

On peut se rapporter utilement à RONDELET qui, il y a plus de cent-cinquante ans, différencie bien les marbres, des granites et des porphyres.

Les auteurs auxquels on peut se référer en France, dans la première moitié du siècle dernier, sont d'abord L. HERICART de THURY qui, en 1823, publie dans les Annales des Mines, Tome VIII, un "Rapport sur l'état actuel des carrières de marbre de France". Dans ce rapport, il fait une division entre marbres, albâtres, granits, porphyres, serpentines; il cite aussi des "pouddingues".

Ensuite Delesse, aussi Ingénieur au Corps des Mines a publié des notes sur les marbres et notamment sur ceux qui furent exposés à l'Exposition de Paris en 1855.

Dans ces ouvrages, il y a souvent des confusions dans les provenances des marbres et des mélanges entre marbres belges et français, mais la conception du mot marbre est ce que j'ai connu au cours de ma carrière dans le métier entre 1927 et 1968. C'est celle qui fut exposée par GOSSELET à la Société Géologique du Nord en 1899, lors d'une visite de l'Usine de Gussignies de la Société Marbrières d'Avesnes, après une excursion au Caillou-qui-Bique.

Après 1900 et surtout après 1925 (Exposition des Arts décoratifs à Paris), l'architecture a fait de plus en plus appel à des revêtements de pierre polie ou doucie finement, de coloris uniforme, crème, beige pâle, etc..., pour de très grandes surfaces et dans le métier en France, on a donné le nom de pierres marbrières, aux matériaux ainsi employés. En France, il s'agit souvent du Comblanchien et de pierres similaires.

En Belgique, on peut dire que la dénomination pierre marbrière conviendrait parfaitement au Petit Granit, bien qu'il soit gris foncé. Ce matériau était déjà employé très fréquemment en marbrerie depuis l'Empire (dessus de meubles, etc..). Dans la dénomination douanière cette roche a reçu la dénomination particulière d'Ecaussines.

Pourquoi cette distinction entre marbre et pierre marbrière ? Il faut noter que l'expression pierre marbrière n'a rien de péjoratif, elle signifie que le matériau, une pierre dans la terminologie ordinaire, a des aptitudes spéciale et va être employée en marbrerie où elle pourra recevoir un poli égal à celui du marbre et également durable.

Pierre marbrière signifie donc un aspect décoratif différent de celui du marbre, mais une résistance à la compression assez élevée, une compacité très grande, une bonne résistance à l'usage et aux chocs, une grande uniformité de tons et la susceptibilité d'un bon polissage par les moyens habituels de la marbrerie. En fait, en France, on exigeait pour qu'une pierre soit appelée pierre marbrière que sa densité apparente (son poids volumique) soit supérieure à 2,5 (la densité réelle de la calcite est de 2,71). On veut en plus qu'elle ne soit pas terrasseuse alors que, dans bien des marbres, on est bien obligé de tolérer certaines terrasses.

Dans le commerce actuel, en Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Luxembourg, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Yougoslavie, Grèce, Portugal, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, etc..., les marbres peuvent être des calcaires métamorphiques bien cristallisés et non pulvérulents, des calcaires sédimentaires, surtout récifaux, marbre rouge, marbre Ste-Anne, des calcaires sapropéliens, marbre noir, marbre bleu belge, des calcaires coquilliers (lumachelles, des brèches calcaires, etc...; leur poids volumique est très proche de 2,7.

Il faut y ajouter des types sédimentaires particuliers; en France, ce sont les griottes, lumachelles à goniatites et certains mélanges intimes de calcaires coquilliers et de schistes qui

pourraient être serpentineux; ailleurs ce sont des roches serpentineuses, les marbres verts dont beaucoup contiennent jusqu'à 50 % de carbonates (marbre Vert Tinos, Vert des Alpes, etc...) mais aussi de roches très riches en serpentine (Serpentino d'Italia).

En son temps, j'ai demandé aux Fédérations de Marbriers et de Granitiers de France, Italie, Allemagne et Belgique, s'il ne serait pas plus logique de ranger ces dernières roches dans les "granits", roches plus dures, mais il ne m'a pas été répondu affirmativement.

Commercialement, il est certain que le "marbre" englobe ainsi depuis cent-cinquante ans un nombre de roches tout à fait différentes. Mais le commerce est ainsi fait et il est bien établi.

La distinction des marbres et des pierres marbrières est bien employée en France. En Belgique, le Centre Scientifique et Technique de la Construction, dans sa circulaire n° 72, a rangé sous le vocable "Marbre" les marbres sédimentaires, métamorphiques, les roches serpentineuses et serpentines, les pierres marbrières et les travertins, à mon avis à tort pour ces deux dernières catégories.

Au cours de ce siècle, je ne sais pour quelle raison, des lithologistes ou pétrographes ont voulu limiter l'appellation marbre uniquement à tous les calcaires métamorphiques. C'est une grave erreur. En effet, un marbre est recherché avant tout pour son effet décoratif; les matières commercées comme telles ont donné satisfaction à la clientèle depuis environ deux siècles et ce serait malheureux de modifier cette situation. Cela conduirait des experts à condamner des matériaux qui sont corrects et à admettre des matériaux qui sont loin de l'être, sauf si les experts considèrent comme nulle la littérature scientifique. J'insiste sur le fait que beaucoup de calcaires métamorphiques ne sont pas commercables en tant que marbres.

Il était facile de trouver un nom quelconque pour les calcaires métamorphiques, sans chercher dans le langage courant un mot qui avait une signification non équivalente.

Pour les roches décoratives prenant le poli, il y a donc en France (principalement) : les marbres y compris les brèches calcaires et des roches serpentineuses, les pierres marbrières, les travertins, les onyx calcaires. Une pélite qui ne prend pas le poli mais un bon adouci est aussi appelée marbre, faute d'autre nom dans le commerce, pour ma part j'aurais préféré qu'elle soit appelée pierre marbrière (c'est le Vert de la Roya, ou Vert du Levant, ou Verde Olivo, des environs du col de Tende).

Il y a ensuite les roches appelées granits et non granites, les granitiers englobent sous ce nom les granites, porphyres, diorites, syénites, etc..., et ils vont même jusqu'aux dolérites, diabases, gabros, certains gneiss, etc...; elles peuvent être grenues, macro ou microcristallines, porphyriques, etc... Ils excluent les basaltes et les serpentines.

Je ne cite pas ici les albâtres (sulfates de calcium), les fluorines, malachites, etc..., qui prennent également bien le poli et sont commercés comme roches décoratives.

## BIBLIOGRAPHIE.

- RONDELET, Jean - Traité théorique et pratique de l'art de bâtir 1802-1817.  
La huitième édition date de 1838.
- ACHILLE E.O.J. DELESSE - Metz 1917 - Ingénieur des Mines, Membre de l'Académie des Sciences. Président de la Soc. Géol. de France en 1862. Paris 1881. Matériaux de construction à l'Exposition Univ. de Paris de 1855. Paris 1855.
- GOSSELET, J. - Soc. Géol. du Nord. Tome XXVII, pp. 49-55, suite à excursion du Caillou-qui-Bique, exposé sur le marbre.
- CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION - Marbres, Onyx et Granits durs utilisés en Belgique. Note d'information technique 72. Bruxelles 1968.

N. V. **SMET** D. B.

VERKENNINGSBORINGEN  
WATERWINNINGSPUTTEN  
POMPENINBOUW  
WATERBEHANDELING  
AFVALWATERSTATIONS  
BETONBORINGEN

**Stenehei 30**  
**2480 DESSEL**  
**Tel. 014/37 76 56**  
**Telex 33189**